

Aujourd'hui, nous sommes le lundi 17 juin.

Ce jour est un jour ordinaire. L'Église ne fête rien en particulier, le monde non plus. C'est dans cet ordinaire qui fait l'essentiel de nos vies que je me prépare à retrouver le Seigneur en écoutant et méditant sa Parole. Je Lui demande de me donner la grâce d'être vraiment présente à Lui et trace sur moi le signe de la Croix en disant : « Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Amen »

La lecture de ce jour est un peu longue. Elle est tirée de l'Ancien Testament au chapitre 21 du premier livre des Rois.

En ce temps-là, Naboth, de la ville de Yizréel, possédait une vigne à côté du palais d'Acab, roi de Samarie. Acab dit un jour à Naboth : « Cède-moi ta vigne ; elle me servira de jardin potager, car elle est juste à côté de ma maison ; je te donnerai en échange une vigne meilleure, ou, si tu préfères, je te donnerai l'argent qu'elle vaut. » Naboth répondit à Acab : « Que le Seigneur me préserve de te céder l'héritage de mes pères ! » Acab retourna chez lui sombre et irrité, parce que Naboth lui avait dit : « Je ne te céderai pas l'héritage de mes pères. » Il se coucha sur son lit, tourna son visage vers le mur, et refusa de manger. Sa femme Jézabel vint lui dire : « Pourquoi es-tu de mauvaise humeur ? Pourquoi ne veux-tu pas manger ? » Il répondit : « J'ai parlé à Naboth de Yizréel. Je lui ai dit : "Cède-moi ta vigne pour de l'argent, ou, si tu préfères, pour une autre vigne en échange." Mais il a répondu : "Je ne te céderai pas ma vigne !" » Alors sa femme Jézabel lui dit : « Est-ce que tu es le roi d'Israël, oui ou non ? Lève-toi, mange, et retrouve ta bonne humeur : moi, je vais te donner la vigne de Naboth. » Elle écrivit des lettres au nom d'Acab, elle les scella du sceau royal, et elle les adressa aux anciens et aux notables de la ville où habitait Naboth. Elle avait écrit dans ces lettres : « Proclamez un jeûne, faites comparaître Naboth devant le peuple. Placez en face de lui deux vauriens, qui témoigneront contre lui : "Tu as maudit Dieu et le roi !" Ensuite, faites-le sortir de la ville, lapidez-le, et qu'il meure ! » Les anciens et les notables qui habitaient la ville de Naboth firent ce que Jézabel avait ordonné dans ses lettres. Ils proclamèrent un jeûne et firent comparaître Naboth devant le peuple. Alors arrivèrent les deux individus qui se placèrent en face de lui et portèrent contre lui ce témoignage : « Naboth a maudit Dieu et le roi. » On fit sortir Naboth de la ville, on le lapida, et il mourut. Puis on envoya dire à Jézabel : « Naboth a été lapidé et il est mort. » Lorsque Jézabel en fut informée, elle dit à Acab : « Va, prends possession de la vigne de ce Naboth qui a refusé de la céder pour de l'argent, car il n'y a plus de Naboth : il est mort. » Quand Acab apprit que Naboth était mort, il se rendit à la vigne de Naboth et en prit possession.

Textes liturgiques © AELF, Paris

Point 1

Avant toute chose, je prends le temps de m'immerger dans la scène. Je regarde d'abord le roi Acab, désireux de posséder la vigne de Naboth. Je regarde ensuite Naboth et sa vigne, héritée de ses pères. Enfin, la reine Jézabel, inspiratrice de projets bien cruels. Je prends le temps de les passer en revue, tous les trois.

Point 2

La reine Jézabel veut le bonheur de son mari. Pour cela, elle intrigue contre Naboth pour qu'il meure et que le roi puisse récupérer sa vigne. L'intention est bonne mais le moyen pervers. Or, la Bible nous enseigne que la fin ne justifie pas les moyens. Et moi : y aurait-il dans ma vie des moyens que je prends qui seraient matière à repentir ?

Point 3

Activement, le roi Acab ne commet aucun mal : ni proposition injuste, ni violence. Mais en prenant possession de la vigne de Naboth, il profite d'une injustice. En un mot : Acab s'en fait complice. Or,

le péché se commet soit par action soit par omission. Et moi : de quoi ma passivité me rend-elle complice ?

J'écoute à nouveau ce long passage de l'Ancien Testament. Je l'écoute en prêtant attention aux formes parfois sournoises que peut prendre le mal. Mieux le connaître et le repérer, peut m'aider à mieux le débusquer et mieux le combattre.

Ce temps de prière touche à sa fin. Si je le souhaite, je peux adresser à Dieu une demande de pardon pour des fautes reconnues. A l'inverse, je peux aussi Le remercier pour l'une ou l'autre grâce reçue.

Enfin, en enfant confiant du Père, je termine en récitant la prière du Notre-Père :

Notre Père, qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du Mal.
Amen.